

Formation - Emploi des Jeunes - Subvention à la FRATE pour le fonctionnement du Centre X 2000

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Depuis la reprise de la gestion du Centre X 2000, la FRATE a développé les activités Grand Public.

En 1988, plus de 300 personnes ont pu ainsi bénéficier d'initiation et de perfectionnement à l'informatique.

A l'inverse des interventions professionnelles, les initiations proposées au Grand Public ne peuvent s'autofinancer et nécessitent un soutien des collectivités locales, notamment du Département du Doubs, 60 000 F annuels et de la Ville de Besançon, cette dernière met gracieusement à la disposition du Centre X 2000 un local 1, rue Dürer à Planoise.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser le versement à la FRATE d'une subvention de 40 000 F au titre de 1989 pour le fonctionnement du Centre X 2000.

En cas d'accord, cette dépense sera imputée au chapitre 961.0/657 service 30250 de l'exercice courant.

Après en délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, la proposition du Rapporteur.